



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

Nom

☐ Monsieur

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☐ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☐	
En zone de montagne ?	☐	☐	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☐	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☐	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☐	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☐	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☐	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☐	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☐	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☐	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☐	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☐	
Dans un site inscrit ?	☐	☐	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☐	
D'un site classé ?	☐	☐	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☐	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☐	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☐	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☐	☐	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☐	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☐	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☐	
	Est-il source de bruit ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☐	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☐	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☐	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☐	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Notice descriptive du projet architectural du PC	☒
2	Insertion graphique du projet du PC	☒
3	étude de trafic et de circulation	☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☐

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

Nom HELOU

Prénom Catherine

Qualité du signataire Présidente

A LOISON-SOUS-LENS

Fait le 3 / 1 / 10 / 2024 modifié le 22/11/2024



Signature du (des) demandeur(s)

Complément – projet n°2024-8368

Bonjour Monsieur MEUNIER,

Vous trouverez, dans le lien ci-dessous , le cerfa complété avec la surface d'espaces verts, qui n'est pas modifiée dans le cadre de ce projet :

<https://www.swisstransfer.com/d/65ffdafe-c5f2-413d-88be-b92a9d8eed8a>

cette surface est indiquée également au sein de la notice explicative du projet que nous avons jointe au cerfa (voir extrait ci-dessous).

Traitement des espaces libres

L'implantation des Ombrières nécessite de supprimer 12 arbres (5 arbres existants seront conservés), en contrepartie, sur la zone de stationnement non couvertes d'ombrières du centre commercial, 116 nouveaux arbres seront plantés, essences identiques à celles déjà présentes sur site.

La redistribution des places de stationnement sur le site a permis de conserver la surface d'espace vert totale existante du site, répartie différemment. Elle reste à 5675 m².

La désimperméabilisation d'une partie de l'enrobé existant pour y installer de nouvelles places de stationnement en matériau perméable, permettra de participer à réduire le ruissellement sur le terrain et minimisera ainsi les apports existants.

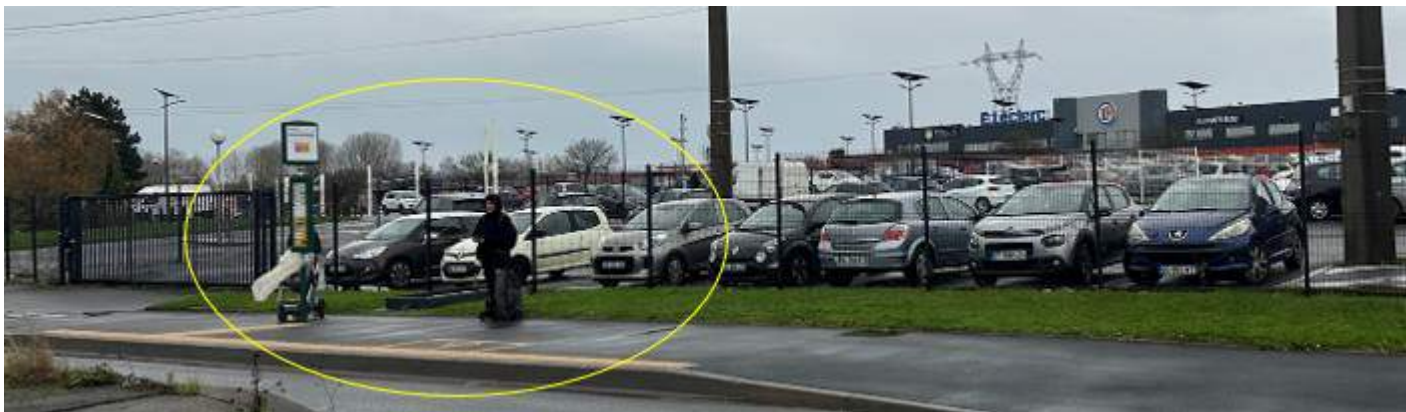
Concernant votre question sur le trafic sur le secteur :

Le projet concerne uniquement l'installation d'ombrière photovoltaïques sur le terrain et de redistribution des places de stationnement sur site permettant leur augmentation. Il n'y a aucune augmentation de l'activité du site, et donc aucune prévision d'augmentation du trafic dans le cadre de ce dossier. Ce projet de restructuration vient au contraire améliorer la fluidité sur le parking : la rationalisation du tracé des places de stationnement permet d'en augmenter le nombre et ainsi d'optimiser les temps d'attentes pour trouver une place sur le parking. Une étude de trafic a été conduite et a permis d'identifier ses points d'améliorations à apporter au site, et c'est donc l'objet de ce dossier.

L'étude est en pièce jointe de ce mail.

Concernant les déplacements :

L'étude de trafic ci-jointe identifie le réseau de transport en commun avec un arrêt de bus à proximité, route de Lille, un cheminement piétonnier permet de rejoindre l'entrée du magasin E.LECLERC.



La proximité d'un arrêt de bus, et la présence d'un cheminement piétonnier adapté aux personnes à mobilité réduite sur le terrain est en faveur de l'accès à des solutions de mobilités alternatives au recours à l'autosolisme.

Espérant que ces informations vous permettront d'instruire favorablement le dossier d'étude au cas par cas,

Nous restons à dispositions pour toutes demandes complémentaires

Bien Cordialement
Emeline GRANDGIRARD

Pour répondre à ce mail merci de mettre en copie à l'adresse générale : contact@atebat.fr

ATEBAT

5, avenue Charles de Gaulle
51510 FAGNIERES
Tél : 03.26.68.57.93.
Fax : 03.26.68.58.13.
Mail : contact@atebat.fr

Département du PAS-DE-CALAIS
62 218 - LOISON-SOUS-LENS

Rue de l'Abbaye

REFECTION DU PARKING ET IMPLANTATION D'OMBRIERES

MAITRE D'OUVRAGE

SODILOISON

ARCHITECTE

ACGC
Architecture

5 Avenue Charles de GAULLE
51510 FAGNIERES
Tél. : 06.13.32.20.55
Siret 810 501 767 00018
E.mail : acgc.architecture@gmail.com



MAITRE D'OEUVRE

ATEBAT

5 Avenue Charles de GAULLE
51510 FAGNIERES
Tél. : 03.26.68.57.93
Fax. : 03.26.68.58.13
Siret 493 009 484 00012
E.mail : contact@atebat.fr
Web : www.atebat.fr

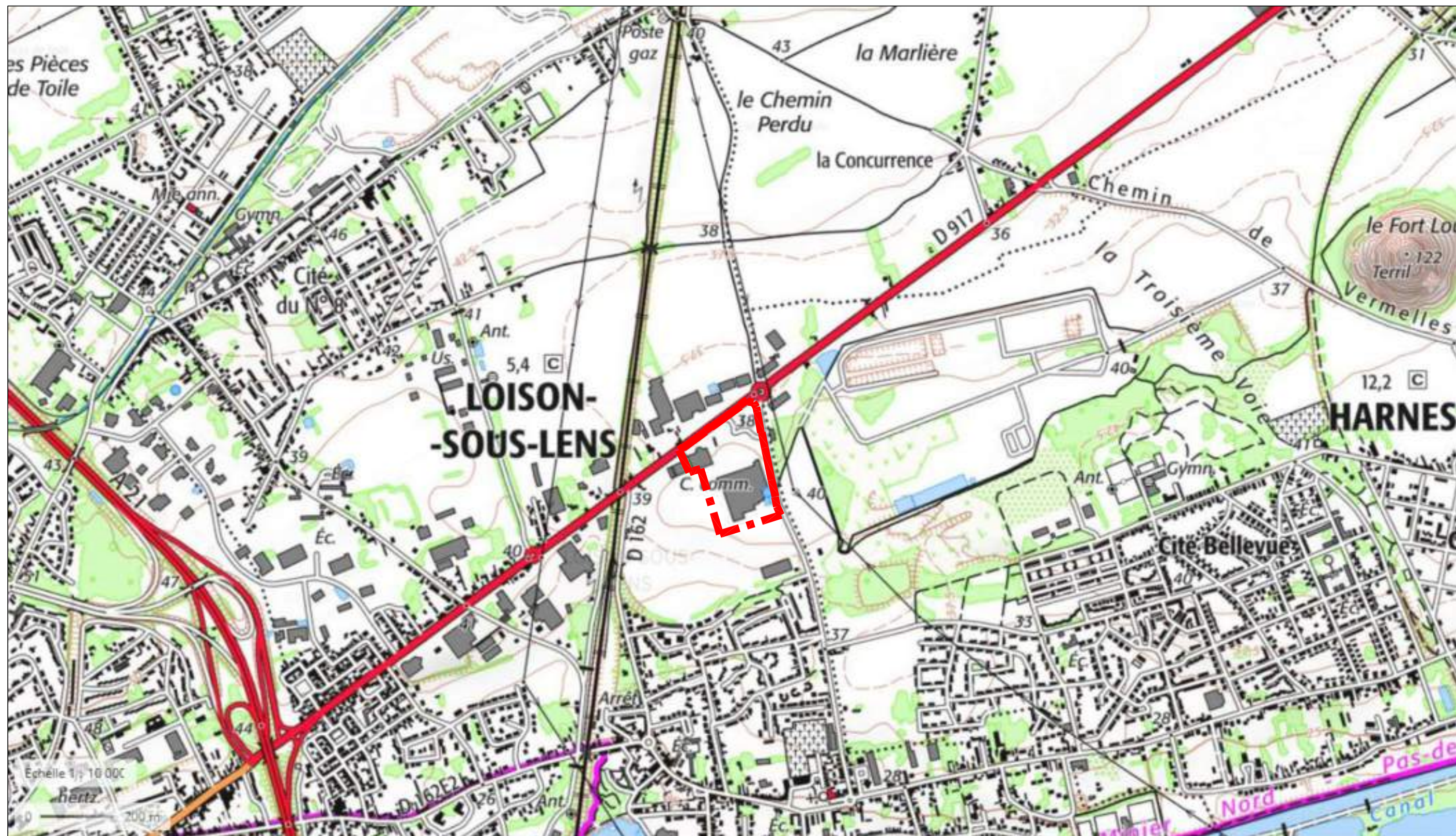


PLAN DE SITUATION

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 1		IND	PAR	DATE	MODIFICATION
N° PLAN	INDICE				
FAGNIERES LE : 14/10/2024		ECHELLE :		N° D'AFFAIRE : 5567-0724	DESSINE PAR : F.C.

Ce document est réalisé spécialement pour l'affaire en référence. Toute utilisation totale ou partielle des informations contenues dans celui ci, ainsi que la divulgation à un tiers ne peuvent être réalisées qu'avec l'autorisation écrite d' ATEBAT et d'ACGC ARCHITECTURE



--- LIMITE DE PROPRIETE

VILLE DE LOISON-SOUS-LENS		
Section Cadastreale		000 AL
Zone PLU	N° de parcelle	Surface
UF	8	1 550 m²
UF	209	14 m²
UF	223	27 m²
UF	224	802 m²
UF	226	4 692 m²
UF	235	28 m²
UF	236	1 103 m²
UF	237	28 m²
UF	238	1 114 m²
UF	369	600 m²
UF	384	1 454 m²
UF	388	1 719 m²
UF	390	1 364 m²
UF	395	27 521 m²
UF	476	1 068 m²
UF	478	2 877 m²
UF	480	1 189 m²
UF	482	2 762 m²
Superficie totale du terrain		49 912 m²



--- LIMITE DE PROPRIETE



Département du PAS-DE-CALAIS
62 218 - LOISON-SOUS-LENS

Rue de l'Abbaye

REFECTION DU PARKING ET IMPLANTATION D'OMBRIERES

MAITRE D'OUVRAGE

SODILOISON

ARCHITECTE

ACGC
Architecture
5 Avenue Charles de GAULLE
51510 FAGNIERES
Tél : 06.13.32.20.55
Siret 810 501 767 00018
E.mail : acgc.architecture@gmail.com



MAITRE D'OEUVRE

ATEBAT
5 Avenue Charles de GAULLE
51510 FAGNIERES
Tél. : 03.26.68.57.93
Fax : 03.26.68.58.13
Siret 493 009 484 00012
E.mail : contact@atebat.fr
Web : www.atebat.fr



SITUATION DU TERRAIN DANS
LE PAYSAGE LOINTAIN

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 8		IND	PAR	DATE	MODIFICATION
N° PLAN	INDICE				
FAGNIERES LE : 14/10/2024		ECHELLE :		N° D'AFFAIRE : 5567-0724	DESSINE PAR : F.C.

Ce document est réalisé spécialement pour l'affaire en référence. Toute utilisation totale ou partielle des informations contenues dans celui ci, ainsi que la divulgation à un tiers ne peuvent être réalisées qu'avec l'autorisation écrite d' ATEBAT et d'ACGC ARCHITECTURE



Département du PAS-DE-CALAIS
62 218 - LOISON-SOUS-LENS

Rue de l'Abbaye

REFECTION DU PARKING ET IMPLANTATION D'OMBRIERES

MAITRE D'OUVRAGE

SODILOISON

ARCHITECTE

ACGC
Architecture
5 Avenue Charles de GAULLE
51510 FAGNIERES
Tél. : 06.13.32.20.55
Siret 810 501 767 00018
E.mail : acgc.architecture@gmail.com



MAITRE D'OEUVRE

ATEBAT
5 Avenue Charles de GAULLE
51510 FAGNIERES
Tél. : 03.26.68.57.93
Fax. : 03.26.68.58.13
Siret 493 009 484 00012
E.mail : contact@atebat.fr
Web : www.atebat.fr



SITUATION DU TERRAIN DANS
L'ENVIRONNEMENT PROCHE

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 7		IND	PAR	DATE	MODIFICATION
N° PLAN	INDICE				
FAGNIERES LE : 14/10/2024		ECHELLE :		N° D'AFFAIRE : 5567-0724	DESSINE PAR : F.C.

Ce document est réalisé spécialement pour l'affaire en référence. Toute utilisation totale ou partielle des informations
contenues dans celui ci, ainsi que la divulgation à un tiers ne peuvent être réalisées qu'avec l'autorisation écrite d' ATEBAT et d'ACGC ARCHITECTURE



EXISTANT



PROJET

Département du PAS-DE-CALAIS
62 218 - LOISON-SOUS-LENS

Rue de l'Abbaye

REFECTION DU PARKING ET IMPLANTATION D'OMBRIERES

MAITRE D'OUVRAGE

SODILOISON

ARCHITECTE

ACGC
Architecture
5 Avenue Charles de GAULLE
51510 FAGNIERES
Tél : 06.13.32.20.55
Siret 810 501 767 00018
E.mail : acgc.architecture@gmail.com



MAITRE D'OEUVRE

ATEBAT
5 Avenue Charles de GAULLE
51510 FAGNIERES
Tél : 03.26.68.57.93
Fax : 03.26.68.58.13
Siret 493 009 484 00012
E.mail : contact@atebat.fr
Web : www.atebat.fr



INSERTION DANS LE SITE

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 6		IND	PAR	DATE	MODIFICATION
N° PLAN	INDICE				

FAGNIERES LE :	14/10/2024	ECHELLE :	N° D'AFFAIRE :	5567-0724	DESSINE PAR :	F.C.
----------------	------------	-----------	----------------	-----------	---------------	------

Ce document est réalisé spécialement pour l'affaire en référence. Toute utilisation totale ou partielle des informations contenues dans celui ci, ainsi que la divulgation à un tiers ne peuvent être réalisées qu'avec l'autorisation écrite d' ATEBAT et d'ACGC ARCHITECTURE

Département du PAS-DE-CALAIS
62 218 - LOISON-SOUS-LENS

Rue de l'Abbaye

REFECTION DU PARKING ET IMPLANTATION D'OMBRIERES

MAITRE D'OUVRAGE

SODILOISON

ARCHITECTE

ACGC
Architecture
5 Avenue Charles de GAULLE
51510 FAGNIERES
Tél. : 06.13.32.20.55
Siret 810 501 767 00018
E.mail : acgc.architecture@gmail.com



MAITRE D'OEUVRE

ATEBAT
5 Avenue Charles de GAULLE
51510 FAGNIERES
Tél. : 03.26.68.57.93
Fax. : 03.26.68.58.13
Siret 493 009 484 00012
E.mail : contact@atebat.fr
Web : www.atebat.fr



NOTICE DESCRIPTIVE DU
PROJET ARCHITECTURAL

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 4		IND	PAR	DATE	MODIFICATION
N° PLAN	INDICE				

FAGNIERES LE : 14/10/2024

ECHELLE :

N° D'AFFAIRE : 5567-0724

DESSINE PAR : F.C.

Ce document est réalisé spécialement pour l'affaire en référence. Toute utilisation totale ou partielle des informations contenues dans celui ci, ainsi que la divulgation à un tiers ne peuvent être réalisées qu'avec l'autorisation écrite d' ATEBAT et d'ACGC ARCHITECTURE

La présente demande de permis de construire concerne la restructuration du parking avec l'installation d'un système d'ombrières sur le parking du centre commercial LECLERC accessible depuis la route de Lille et depuis la rue de l'Abbaye.

ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

Le terrain objet du projet se trouve implanté au Nord-est de la commune de LOISONS SOUS LENS, à l'Est de l'agglomération de LENS.

La commune est située au sein d'un paysage minier, paysage ouvert en grande partie dédiée à l'activité agricole, avec une platitude de relief, marqué par quelques éléments de relief (type Terril...). Le terrain du projet est quant à lui positionné le long de la RD 917 en entrée de ville déjà urbanisée, comportant des diversités de bâtiments d'activités et commerciaux avec leurs parkings respectifs. Au-delà des parties urbanisées, on retrouve des parcelles agricoles.



Le projet d'ombrières est réalisé sur une zone de parking existant du centre commercial E.LECLERC





Vue depuis le terrain, en direction de la route de Lille, présentant les batiments commerciaux de la zone.



Vue depuis la route de Lille, en direction de la rue de l'abbaye desservant le centre commercial

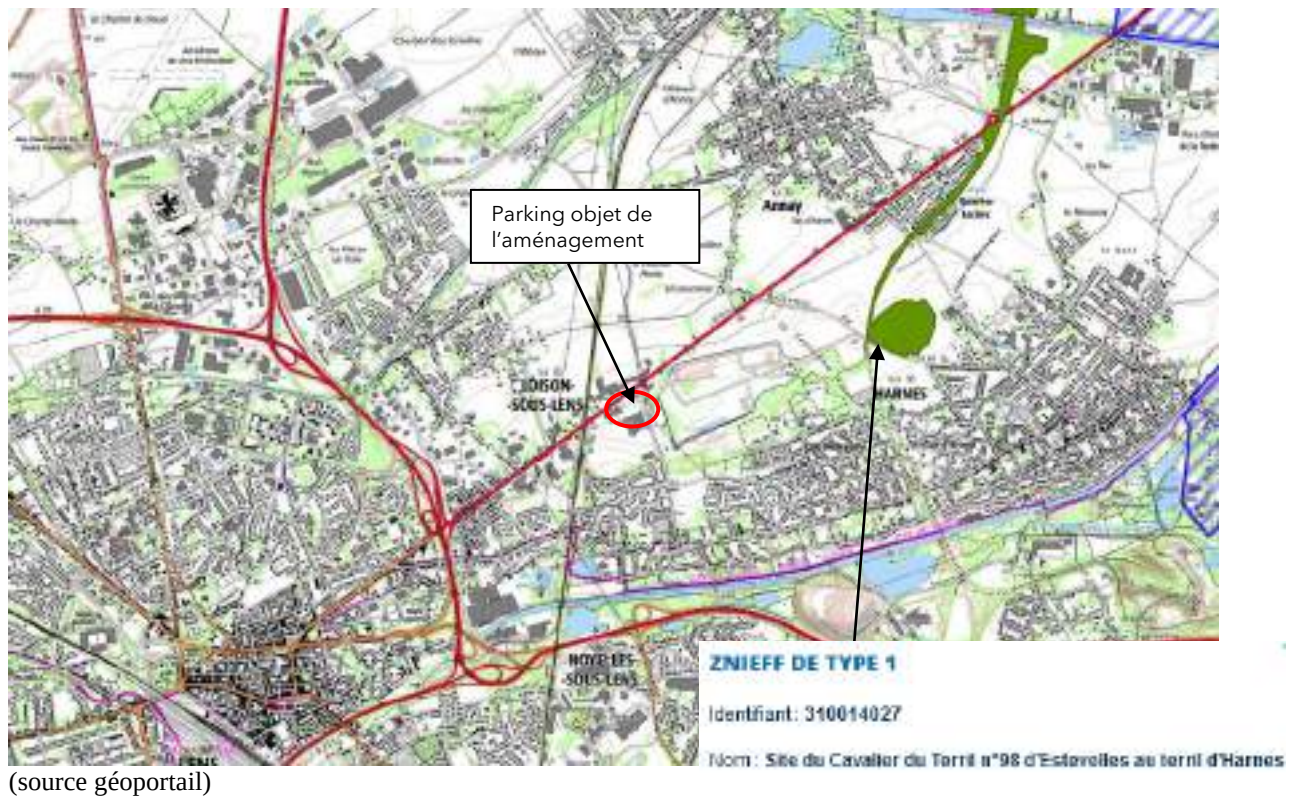


Vue à l'angle de la route de Lille et de la rue de l'Abbaye sur le parking du centre commercial devant recevoir les Ombrières

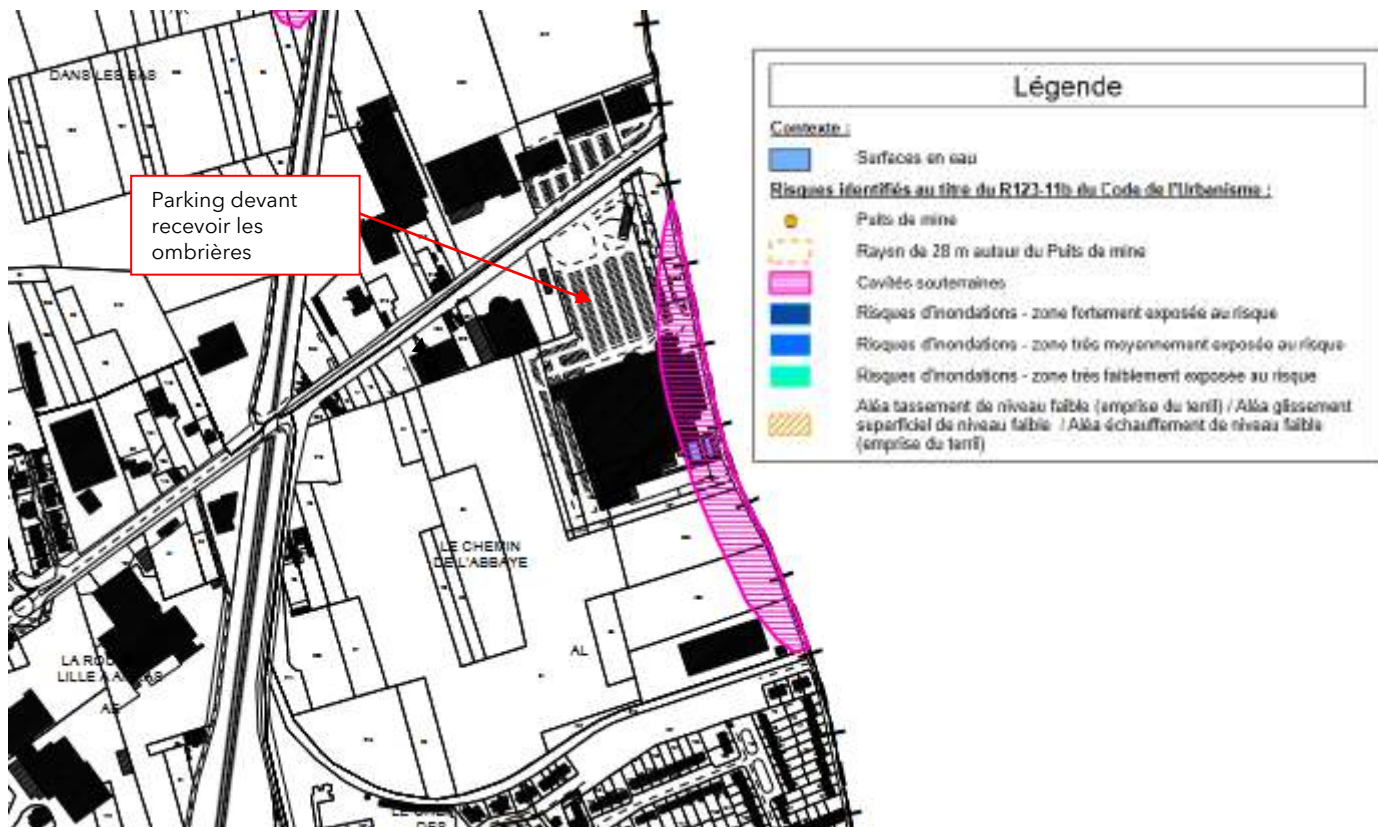


Vue de l'arrière du site illustrant la platitude du relief.

Le paysage proche, où se trouve le projet, ne se situe pas dans un contexte environnemental nécessitant une protection particulière (aucune ZNIEFF, ou site Natura 2000 n'est représenté sur le terrain, le plus proche étant situé à plus de 1,5 km à l'Est: Site du Cavalier du Terril n°98 classé en ZNIEFF de type 1) voir cartographie ci-dessous



Le terrain est impacté par un risques de mouvement de terrain dans son extrémité Est, le long de la rue de l'Abbaye (ancien ouvrage militaire de type sapes linéaires) :



A ce titre une étude de sol sera réalisée pour déterminer les mesures à mettre en place pour les fondations de ces ouvrages et s'assurer de l'absence de cavités

PARTIS RETENUS POUR ASSURER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

Aménagement du terrain

Le terrain comporte déjà le bâtiment du centre commercial E.LECLERC, avec son parking et sa station-service .

Le projet prévoit de restructurer la zone de stationnement existante su site en vue d'augmenter le nombre de place et également en vue de pouvoir y installer des ombrières photovoltaïques.

Cette zone est actuellement imperméabilisée. Par conséquent, la gestion des eaux pluviales sur le site reste inchangée. Le réseau des eaux pluviales des ombrières sera raccordé au réseau de gestion des EP existant sur le site, sans augmentation des volumes d'eau à gérer sur le terrain. De plus, la désimperméabilisation de certaines parties du terrain afin d'y réaliser des places de stationnement en matériaux perméables (type pavé drainants), permettra de diminuer les phénomènes de ruissellement.



Les ombrières s'implantent sur le niveau du parking existant. Ce projet ne nécessitera pas de mouvements de terrain hormis pour les fondations des poteaux des ombrières.

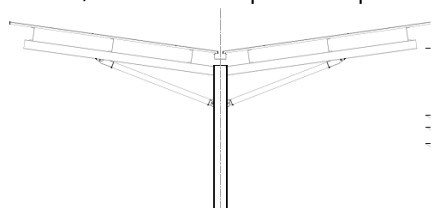
Les accès existants sont conservés, mais pour certains sont remaniés :

Un accès/sortie existant en extrémité Nord-ouest, initialement pour la desserte d'un ancien bâtiment déjà démoli, sera remanié afin d'aménager une zone d'entrée sortie pour le centre commercial. De même l'accès depuis la rue de l'abbaye pour accéder à la station-service sera légèrement déplacée.

L'ancienne caisse de paiement de la station-service sera démolie dans le cadre de la restructuration des voies de desserte du site. Elle ne sera pas remplacée, la station-service passant en libre-service 24/24 avec paiement sur bornes.

Implantation, organisation, composition et volume des constructions nouvelles par rapport aux constructions et paysages avoisinants

Chacune des 9 ombrières est prévue en forme d'aile d'avion, avec une orientation Est-Ouest, recouverte par des panneaux photovoltaïques.



Ces ensembles seront supportés par une structure en acier galvanisé. Elles seront positionnées en suivant la pente du terrain et présenteront donc des hauteurs différentes selon leur positionnement sur le parking. La hauteur en point haut des ombrières sera au plus défavorablement haut à 5,69 m sur l'ombrière n° 7, sur la partie en direction du parvis du centre commercial. Ces hauteurs restent inférieures à celle développées par l'hypermarché existant sur terrain.



Visuel existant depuis la route de Lille



Isuel projeté

Les ombrières restent perméables aux visions depuis le domaine public. Les perspectives pour les usagers de la zone commerciale seront modifiées mais reste dans l'esprit de la lecture visuelle attendue d'une zone commerciale, déjà marquées par les bâtiments existants.

De plus la végétalisation de la partie stationnement la plus proche de la RD917, permettra de limiter l'impact de ces nouvelles installations

La construction de ces ouvrages, en plus de produire une énergie renouvelable en autoconsommation, permettra d'apporter également un confort à la clientèle du centre commercial, de par l'ombrage créé.

Traitement des constructions, clôtures et végétations en limite de terrain

Les Ombrières ne se trouvent pas en limite de propriété. Les marges de reculs sont respectées.

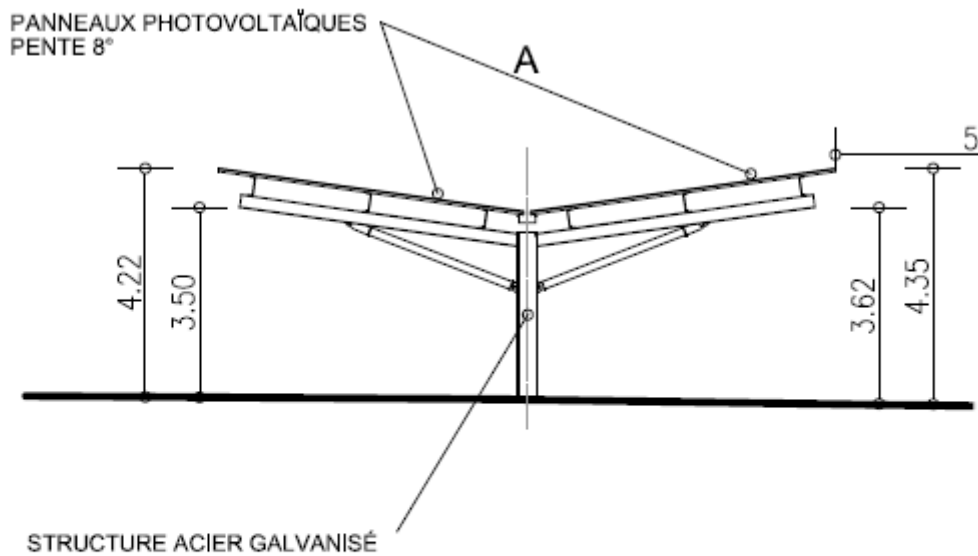
Les clôtures existantes ou plantations existantes en limite ne seront pas modifiées par le projet.

De nouvelles clôtures seront positionnées à l'intérieur du parking pour le fermer en dehors des heures ouvertures au public, en laissant un accès possible à la station-service.

Les clôtures seront en grillage rigides d'une hauteur de 2,00 m et de ton gris anthracite et les différents portails seront métalliques seront de la même hauteur et de la même teinte.

Matériaux et couleurs des constructions

Les ombrières seront constituées d'une structure en acier galvanisé, supportant la couverture constituée de panneaux photovoltaïques.



FACADE SUD OMBRIERE 1
Echelle: 1/200

Traitement des espaces libres

L'implantation des Ombrières nécessite de supprimer 12 arbres (5 arbres existants seront conservés), en contrepartie, sur la zone de stationnement non couvertes d'ombrières du centre commercial, 116 nouveaux arbres seront plantés, essences identiques à celles déjà présentes sur site.

La redistribution des places de stationnement sur le site a permis de conserver la surface d'espace vert totale existante du site, répartie différemment. Elle reste à 5675 m².

La désimperméabilisation d'une partie de l'enrobé existant pour y installer de nouvelles places de stationnement en matériau perméable, permettra de participer à réduire le ruissellement sur le terrain et minimisera ainsi les apports existants.

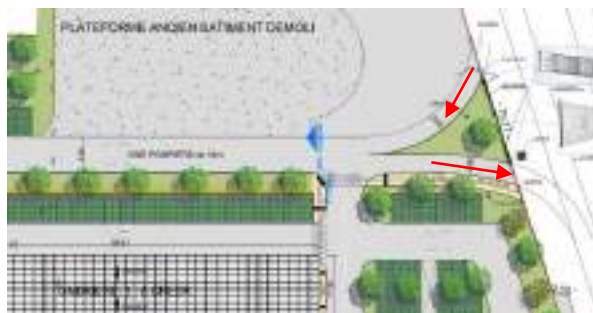
Organisation et aménagement des accès du terrain, aux constructions et aux aires de stationnement

Les accès existants sont conservés, mais pour certains sont remaniés :

- Un accès/sortie existants en extrémité Nord-ouest, initialement pour la desserte d'un ancien bâtiment démoli, sera remanié afin d'aménager une zone d'entrée sortie pour le centre commercial.



Existant



Projet

- De même l'accès depuis la rue de l'abbaye pour accéder à la station-service sera légèrement déplacée.



Situation existante



Situation projetée

La restructuration du parking permet d'optimiser les déplacements et de pouvoir tracer davantage de places de stationnement. Ainsi le parking personnel passera de 123 places à 146 et le parking public de 392 à 505 et la zone de location de 54 à 38. Ainsi le total de places sur le terrain passera de 569 à 689 places.

Les nouvelles places développées seront réalisées en matériaux perméables type pavés drainants. Le retraçage des places de stationnement s'accompagnera également du

passage de certaines places avec bornes de recharges électriques et d'autres avec un précalage en vue d'un développement ultérieur.

Les 689 places seront ainsi réparties de la manière suivante :

- 15 places adaptées aux personnes handicapées dont 2 avec bornes électriques
- 2 places aux dimensions classiques avec bornes électriques
- 150 places précablées (dont 2 aux dimensions PMR)
- 148 places sans affectation particulière en pavé drainants
- 38 places pour les véhicules de location
- 336 places sans affectations particulière.

Les cheminements piétonniers desserviront le centre commercial, ils seront adaptés aux personnes à mobilité réduite.